# **Comment opter/réaliser un choix sur mes jours CET ?**

Selon la législation ou les accords régissant votre structure, vous pouvez choisir de maintenir vos jours sur votre CET afin de les utiliser sous forme d'absence, vous faire indemniser ces jours, et peut-être également les transférer sur un compte épargne-retraite.

Comme pour l'alimentation, deux chemins d'accès sont possibles :

- 1. Depuis votre page d'accueil
- 2. Depuis le menu CET

### **Option 1 : Depuis votre page d'accueil**

CET	
Demande d'ouverture du CET	
Mon solde CET	
Nouvelle demande CET	

Cliquez sur "Nouvelle demande CET" sur le raccourci CET de votre page d'accueil.

## **Option 2 : Depuis le menu CET**

OHRIS	≡ 🖀 Accueil	C+ Absences	🕑 Temps	<b>≓</b> CET	Notes de frais	,√ Activités	Bulletins	To Entretiens	
Duverture	≓ CET > Accuel								
Accueil	Votre solde	CET							
✓ Nouvelle demande	Information	s			0	jour ⋼	itail O		
			Cam	pagne 2021/	2022			A pa	ticipé

- 1. Cliquez alors sur le module "CET" figurant sur votre bandeau supérieur de menus.
- 2. Cliquez sur "Nouvelle demande".

Le formulaire CET se déroule désormais en plusieurs étapes.

## Cas n° 1 : Je souhaite opter après avoir alimenté

Si vous avez déjà versé des jours de congés sur votre CET, vous accédez directement à l'étape 2 d'option.

Campagne 2023 En cours			
Alimentation 01/10/2023 - 31/12/2023		2 Choix / Options 01/10/2023 - 31/12/2023	3 Synthèse
Choix / Options			
Nombre de jours éligibles	16 jours		
Maintien / Absences CET	15		
Paiement / Indemnisation	1		
RAFP	0		
Solde CET après option	15 jours		
			Envoyer en validation

**1**. Dans la partie Choix/options, renseignez le nombre de jours à maintenir/indemniser/transférer sur un compte épargne-retraite et cliquer sur "**Envoyer en validation**".



1. Confirmez votre demande en cliquant sur le bouton "Confirmer".

Après avoir confirmé votre choix, vous accédez à l'étape 3 de synthèse :

2024/11/03 18:20	3/4	Comment opter/réaliser un choix sur mes jours CET ?
Campagne 2023 En cours		
Alimentation 01/10/2023 - 31/12/2023		Choix / Options Synthèse 01/10/2023 - 31/12/2023
Alimentation		
Votre solde CET en début de campagne Régulation de la campagne	0 jour 0 jour	
Je souhaite alimenter	Oui	
Congés payés 2023	5	
RTT 2023	11	
Solde CET après alimentation	16	
Choix / Options		
Nombre de jours éligibles	16 jours	
Maintien	15	
Paiement / Indemnisation	1	
RAFP	0	
Solde CET après option	15 jours	

Cette synthèse reprend les données d'alimentation ainsi que les choix d'option que vous avez effectués.

oHRis vous confirme que votre choix/option CET a bien été prise en compte. Celui-ci est transmis à votre Direction des Ressources Humaines.

#### Cas n° 2 Je souhaite opter sans avoir alimenté

Si vous ne souhaitez pas alimenter votre CET sur l'année en cours, vous pouvez tout de même faire un choix sur les jours disponibles sur votre CET, en fonction des règles établies par votre structure.

Campagne 2023 En cours			
1		2	
Alimentation 01/10/2023 - 31/12/2023		Choix / Options 01/10/2023 - 31/12/2023	Synthèse
Alimentation			
Votre solde CET en début de campagne Régulation de la campagne	0 jour 0 jour		
Je souhaite alimenter	Non Oui		
			Enregistrer

- 1. A l'option "Je souhaite alimenter", cochez "Non" et cliquez sur "Enregistrer".
- **2.** Vous accédez à l'étape 2 d'option.

Suivez les instructions indiquées dans le cas n°1 : Effectuez votre choix et cliquez sur "**Enregistrer**" afin d'accéder à votre synthèse.

From: https://manuel.ohris.info/ - **Documentation oHRis** 

Permanent link: https://manuel.ohris.info/doku.php/module\_cet:comment\_realiser\_un\_choix\_cet



Last update: 2024/02/01 13:58